



Conseil de sécurité

Débat Ouvert (VTC)

**Maintaining international Peace and Security in Cyberspace
Maintenir la paix et la sécurité internationales dans le cyberspace**

New York, le 29 juin 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Je tiens à remercier l'Estonie d'avoir organisé ce débat ouvert, ainsi que la Haute Représentante pour son intervention. Le cyberspace fait désormais partie intégrante de nos sociétés et crée d'immenses possibilités de développement social et économique. Dans le même temps, les cyber-opérations malveillantes présentent un risque d'instabilité et sont devenues une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous sommes préoccupés par le fait que le cyberspace est instrumentalisé pour la projection de puissance et devient de plus en plus fragmenté et déstabilisé.

Un cyberspace ouvert, sûr, stable, accessible et pacifique est bénéfique pour tous. L'ONU joue un rôle crucial à cet égard. La Suisse se félicite de la récente adoption par consensus des rapports du Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU (GEG) et du Groupe de travail à composition non limitée. Ces rapports représentent des étapes essentielles en vue d'un comportement responsable des États dans le cyberspace.

Pour promouvoir la paix et la stabilité dans le cyberspace, j'aimerais souligner les points suivants:

Premièrement, le droit international s'applique dans le cyberspace. Son respect est une condition essentielle à la prévention des conflits et au maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'obligation de résoudre les différends par des moyens pacifiques s'applique aussi aux activités des États dans le cyberspace. En outre, le droit international humanitaire (DIH) est applicable lorsqu'un conflit armé, international ou non-international, existe de fait. La Suisse se félicite du fait que le dernier rapport du GEG indique cela clairement. Il s'agit d'une étape significative. Le DIH et ses principes fondamentaux posent d'importantes limites à l'exécution de cyber-opérations dans le contexte de conflits armés.

Deuxièmement, la Suisse s'inquiète de l'impact humanitaire des cyber-opérations malveillantes, qui sont à la hausse depuis la pandémie et concernent souvent des infrastructures médicales. La Suisse souligne que celles-ci sont protégées, comme démontré lors du débat ouvert en avril. Les rapports du GEG fournissent un cadre pour protéger des infrastructures critiques contre les activités cyber

malveillantes. En outre, les données collectées à des fins humanitaires doivent être protégées. Nous encourageons les États également à respecter les normes facultatives de comportement responsable dans le cyberspace et les orientations supplémentaires du GEG pour leur mise en œuvre, pour éviter des dégâts aux infrastructures critiques, mitiger les impacts humanitaires et garantir la protection des civils.

Troisièmement, les mesures de confiance sont importantes pour prévenir un climat de méfiance dans le cyberspace. Au niveau régional, la Suisse s'est engagée à faire progresser le rôle de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe pour promouvoir la cyber-stabilité : La Suisse élabore, conjointement avec l'Allemagne, une proposition de mise en œuvre d'une mesure de confiance qui prévoit des consultations dans le contexte d'un cyber incident grave. La Suisse s'engage aussi pour la transparence et le renforcement des capacités : notre Centre national pour la cybersécurité fournit un soutien technique aux autres États en cas d'incident et partage des données et informations sur les menaces éventuelles. Le Conseil de sécurité et les organisations onusiennes devront prendre en compte les initiatives régionales et les mesures de confiance qui se sont avérées utiles pour promouvoir la paix et la stabilité dans le cyberspace.

Finalement, les organisations de la société civile, la communauté académique et technique ainsi que le secteur privé jouent un rôle important dans le soutien à la cyber-stabilité internationale, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales en ligne et hors ligne. La Suisse, en tant que membre de la *Freedom Online Coalition* s'engage avec plus de 30 gouvernements et un réseau des parties prenantes pour promouvoir la liberté d'expression sur internet. Nous encourageons le Conseil de sécurité et les États membres à impliquer les différents acteurs dans la mise en œuvre du Cadre pour un comportement responsable des États dans le cyberspace.

Madame la Présidente,

La coopération multilatérale et l'adhésion au droit international, y compris les droits humains et le DIH, sont essentielles pour la paix et la sécurité dans le cyberspace. La Suisse encourage la poursuite des travaux sur ces sujets, y compris au sein du nouveau Groupe de travail à composition limitée et du futur Programme d'action pour la promotion du comportement responsable des États dans le cyberspace. En tant que candidate pour le Conseil de sécurité, la Suisse se réjouit de poursuivre un dialogue multipartite et constructif, sur la base des acquis préexistant.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

I would like to thank Estonia for organizing this open debate and the High Representative for her briefing. Cyberspace has become an integral part of our societies and creates tremendous opportunities for social and economic development. At the same time, malicious cyber operations pose a risk of instability and have become a threat to international peace and security. We are concerned that cyberspace is being instrumentalized for power projection and is becoming increasingly fragmented and destabilized.

An open, secure, stable, accessible and peaceful cyberspace is beneficial to all. The UN plays a crucial role in this respect. Switzerland welcomes the recent adoption by consensus of the reports of the UN Group of Governmental Experts (GGE) and the Open-Ended Working Group. These reports represent essential steps towards responsible behavior of States in cyberspace.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

To promote peace and stability in cyberspace, I would like to highlight the following elements:

First, international law applies in cyberspace. Respect for international law is an essential condition for conflict prevention and the maintenance of international peace and security. The obligation to resolve disputes by peaceful means also applies to the activities of States in cyberspace. Furthermore, international humanitarian law (IHL) is applicable when an armed conflict, whether international or non-international, exists de facto. Switzerland welcomes the fact that the latest GGE report clearly states this. This is a significant milestone. IHL and its fundamental principles place important limits on the execution of cyber operations in the context of armed conflict.

Second, Switzerland is concerned about the humanitarian impact of malicious cyber operations, which have been on the rise since the pandemic and frequently concern medical infrastructures. Switzerland stresses that these are protected, as demonstrated in the open debate in April. The GGE reports provide a framework to protect critical infrastructures from malicious cyber activities. In addition, data collected for humanitarian purposes must be protected. We also encourage States to comply with the voluntary norms of responsible behavior in cyberspace and additional GGE guidance for their implementation, to avoid damages to critical infrastructures, mitigate humanitarian impacts and ensure the protection of civilians.

Third, confidence-building measures are important to prevent a climate of mistrust in cyberspace. At the regional level, Switzerland is committed to advancing the role of the Organization for Security and Cooperation in Europe in promoting cyber stability: Switzerland is developing, together with Germany, a proposal for the implementation of a CBM that provides for consultations in the context of a serious cyber incident. Switzerland is also committed to transparency and capacity building: Our National Cyber Security Centre provides technical support to other States in the event of an incident and shares data and information on possible threats. The Security Council and UN organizations should take into account regional initiatives and CBM that have proven useful in promoting peace and stability in cyberspace.

Finally, civil society organizations, the academic and technical community as well as the private sector play an important role in supporting international cyber-stability, especially with regard to the respect of human rights and fundamental freedoms online and offline. Switzerland, as a member of the Freedom Online Coalition, engages with over 30 governments and a network of stakeholders to promote freedom of expression on the internet. We encourage the Security Council and Member States to involve the different actors in the implementation of the Framework for Responsible State Behaviour in Cyberspace.

Madam President,

Multilateral cooperation and adherence to international law, including human rights and IHL, are essential for peace and security in cyberspace. Switzerland encourages further work on these topics, including in the new Open-Ended Working Group and the future Programme of Action for the Promotion of Responsible State Behaviour in Cyberspace. As a candidate for the Security Council, Switzerland looks forward to pursuing a multi-stakeholder and constructive dialogue, building on the existing achievements.

Thank you very much.